

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DE LA COMMUNE DE VAUDREUILLE (31 250).**

En exercice : 6 membres
Présents : 6 membres
Votants : 5 membres

Convocation du 09 Janvier 2026

L'An Deux Mille Vingt Six et le Mardi 13 Janvier à 20h30,

Le Conseil Municipal de la commune de VAUDREUILLE (31250) dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de **Mr Jean LAGOUTTE, Maire.**

Étaient présents : Elodie FABRE, Jacqueline BENEZET, Bernard OLIFIRENKO, Jérôme CAMPOS, Corinne MORENO.

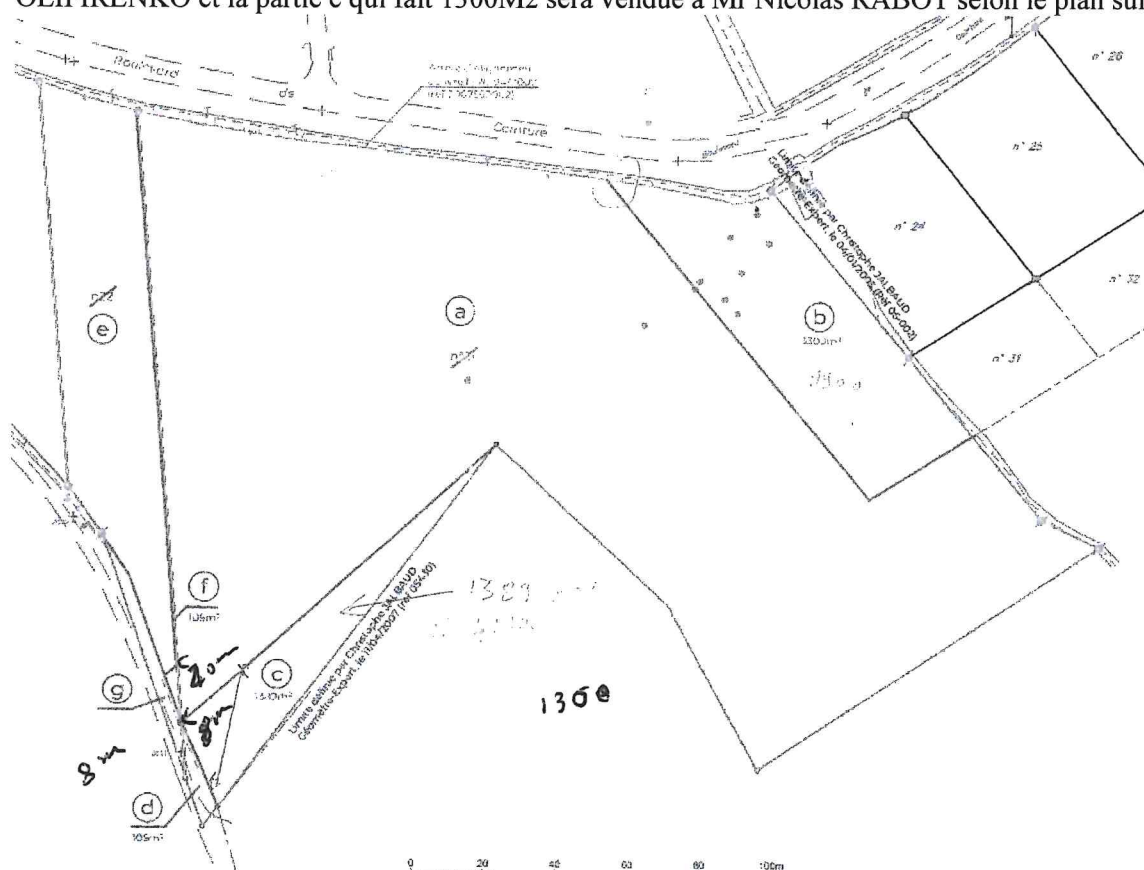
Étaient absents : aucun

Jacqueline BENEZET a été élue secrétaire de séance.

Délib 01/2026 : Divisions et ventes de deux parcelles

Mr Bernard OLIFIRENKO est reconnu intéressé dans cette affaire par les membres du conseil. Il ne prendra donc pas part à ce vote et ne pourra pas exercer son pouvoir de vote également.

Le maire explique que sur la parcelle cadastrée ZI 0021, la partie b qui fait 3336m² sera vendue à Mr Bernard OLIFIRENKO et la partie c qui fait 1300M² sera vendue à Mr Nicolas RABOT selon le plan suivant :



Le cabinet VALORIS procédera au bornage des nouvelles parcelles créent.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, OÙ L'EXPOSE DU MAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE**

Par 5 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

PRECISE que les votants sont : Jean LAGOUTTE, Elodie FABRE, Jacqueline BENEZET, Jérôme CAMPOS, Corinne MORENO.

APPROUVE la vente à 3€/m2 car correspond au prix d'achat et il s'agit d'une forêt avec beaucoup d'arbres morts et donc la valorisation de cette parcelle est faible.

AUTORISE le maire à signer tout document inhérent à cette affaire.

PRECISE que cette délibération abroge les délibérations n°27/2024 du 24/06/2025 et n°27/2024 modificative n°2.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Le Maire,
J. LAGOUTTE

